

Communiqué de presse

Châtel-St-Denis, le 16 novembre 2020

Action de soutien à l'économie locale reportée

Prévu initialement en décembre 2020, le lancement de l'action de soutien aux commerçants et artisans châtelois est reporté en 2021.

Afin d'inciter les habitants de Châtel-St-Denis à consommer local, le Conseil communal, en collaboration avec le Groupement des Commerçants, Industriels et Artisans Châtelois (CIA Châtel-St-Denis) et avec l'appui du Conseil général, a décidé de distribuer des cartes de fidélité à la population châteloise (cf. Message no 108 présenté au Conseil général le 07.10.20).

Or, depuis la séance du Conseil général qui a entériné la mise en place de cette action, des mesures sanitaires plus restrictives sont entrées en vigueur, obligeant notamment les bars et restaurants à fermer leurs portes.

Afin d'éviter de lancer l'opération alors que des commerçants se trouvent dans l'impossibilité d'en tirer parti, le Conseil communal, d'entente avec le CIA Châtel-St-Denis, a décidé de retarder la distribution des cartes aux citoyennes et citoyens.

Une fois que la situation sera à nouveau plus favorable au bon déroulement de l'opération, les informations utiles seront transmises à la population et les commerçants et artisans ayant décidé d'y participer pourront bénéficier de ce soutien mis en place par les autorités communales.

Le Conseil communal

Informations :

- M. Jérôme Allaman, Conseiller communal, 078 862 51 95